



Tu as entre 16 et 25 ans ?

Bouge >> Propose >> Réalise



Règlement



La Municipalité par l'intermédiaire de la commission Jeunesse souhaite promouvoir les initiatives des jeunes, favoriser l'émergence de projets et donc rendre les jeunes ponts-de-céais et ponts-de-céaises de 16 à 25 ans acteurs de leur vie dans leur ville.

Article 1 : Objectifs

Cette bourse a un triple objectif :

- > Promouvoir l'initiative des jeunes de 16 à 25 ans.
- > Aider à l'émergence de projets
- > Permettre avec cette aide financière de mener à bien leurs projets et les encourager à entreprendre.

Article 2 : Critères d'éligibilité

Cette bourse s'adresse aux jeunes ponts-de-céais âgés de 16 à 25 ans révolus.

Le projet peut être individuel ou collectif.

Pour un groupe, avoir au moins un membre domicilié sur la commune.

Article 3 : Champs d'intervention

Les projets doivent s'inscrire dans l'un des champs d'intervention suivants :

Culture, solidarité, domaine sportif ou domaine scientifique.

Article 4 : Fonctionnement

L'attribution d'une bourse est soumise à la présentation d'un dossier :

- 1 - Retrait du dossier au secteur Jeunesse ou au Point Information Jeunesse situé : Le Trait d'Union espace social et jeunesse / 45 rue Abel Boutin Desvignes / 49130 les Ponts-de-Cé
- 2 - Dépôt du dossier complet à L'Espace Pour l'Insertion et l'Information dans les délais prévus par la commission jeunesse.
- 3 - Examen des dossiers en sous commission jeunesse pour voir si celui-ci entre dans les critères définis par la bourse. La Sous Commission retient ou non le dossier.
- 4 - Courrier notifiant si le dossier est retenu ou non.
- 5 - Le candidat sera invité à soutenir son projet auprès d'un jury

constitué de 4 personnes issues de la Commission jeunesse (Adjoint à la jeunesse, directeur de la Vie Sociale, 1 parent et 1 jeune). Ce jury se réunit au printemps et en automne.

6 - Courrier notifiant l'avis favorable ou défavorable sur l'attribution d'une bourse.

7 - Les projets ayant reçu l'avis favorable de la commission sont présentés au Conseil municipal.

8 - Lettre de notification de la décision finale quant à l'attribution de la « Bourse Projets Jeunes » et de son montant.

Article 5 : Montant et modalités du versement de la bourse

Le montant dépend de la nature du projet, il ne pourra excéder 1000 €. L'aide de la ville ne pourra pas dépasser 50% des dépenses liées au projet.

Le versement se fera de la manière suivante :

> 50 % avant le déroulement du projet

> 50 % après la présentation des justificatifs de la réalisation

En cas de non réalisation du projet, le porteur de projet s'engage à restituer les sommes perçues.

Article 6 : Engagement du porteur du projet

Chaque jeune ou groupe signera une convention, s'engageant ainsi à respecter le dispositif, tant pour la préparation, le déroulement, que le retour.

Les dispositions de la convention préciseront que le ou les porteurs de projet devront :

> Fournir les éléments d'information et documents rapportés, accompagnés d'un compte rendu de réalisation de leur projet et d'un bilan financier.

> Fournir photos, vidéos, reportages ou tout autre support nécessaires à une exposition, une conférence de presse ou autre manifestation organisée par la ville et y participer.

> L'ensemble de ces éléments pourra être utilisé dans le cadre du magazine municipal et du site Internet de la Ville.

Article 7 : Modification de ce règlement

Toute modification de ce règlement devra être approuvée par le Conseil Municipal et ne s'appliquera qu'aux projets déposés ultérieurement à la prise d'effet de celle-ci.

Présentation du projet



Présentation du porteur de projet :

- > Intitulé du projet :
-
-
- > Nom :
- > Prénom :
- > Date de naissance : / /
- > Adresse
- CP Ville
- > Téléphone : Courriel :@.....
- > Situation scolaire / professionnelle :

Présentation de l'équipe :

- membre du projet
- > Nom : Prénom :
 - > Date de naissance : / /
 - > Adresse
 - CP Ville
 - > Téléphone : Courriel :@.....
 - > Situation scolaire / professionnelle :

- membre du projet
- > Nom : Prénom :
 - > Date de naissance : / /
 - > Adresse
 - CP Ville
 - > Téléphone : Courriel :@.....
 - > Situation scolaire / professionnelle :

- membre du projet
- > Nom : Prénom :
 - > Date de naissance : / /
 - > Adresse
 - CP Ville
 - > Téléphone : Courriel :@.....
 - > Situation scolaire / professionnelle :

- membre du projet
- > Nom : Prénom :
 - > Date de naissance : / /
 - > Adresse
 - CP Ville
 - > Téléphone : Courriel :@.....
 - > Situation scolaire / professionnelle :

Domaine du projet :

- Culturel Solidaire Sportif Environnement Scientifique

Votre projet : (N'hésitez pas à joindre tout document que vous jugerez utile à la présentation du projet)

> Description du projet ?

.....
.....
.....
.....

**> Selon vous, qu'est-ce que la réalisation de ce projet va vous apporter ?
Qu'est-ce que vous souhaitez apprendre ou découvrir ?**

.....
.....
.....
.....

> Comment envisagez-vous de le présenter sur la commune (de type exposition, diaporama...)?

.....
.....
.....
.....

> Calendrier et lieux de votre projet :

.....
.....
.....

> Moyens mis en œuvre (matériels, humain, financiers) :

.....
.....
.....

> Compte rendu du projet (date, lieu forme ...) :

.....
.....
.....

> Nombre de pièces jointes en annexe pour compléter la présentation du projet :



Budget Prévisionnel



Dépenses		Recettes	
Achats (à détailler) :	montant	Financement :	montant
> Fournitures		> Apport du ou des jeune(s) :	
> Charges liées aux autofinancements :		> Apport familial :	
> Hébergements :		> Autofinancement(s) :	
		> Parrainage :	
> Transports - frais de location :		> Direction Départementale de la Cohésion Sociale :	
		> Conseil régional :	
		> Conseil général :	
		> Caisse d'Allocations Familiales :	
> Communication :		> Mutuelle Sociale Agricole :	
		> Autres :	
> Alimentation :		> Tickets Loisirs :	
> Assurance :			
> Autres :		> Bourse Projets Jeunes Ville des Ponts-de-Cé :	
Total Dépenses :		Total Recettes :	

Un budget doit être toujours équilibré, le montant des dépenses doit être égal au montant des recettes.

Attestation sur l'honneur du porteur de projet

Je, soussigné.....

- > Atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions du règlement relatives à l'attribution de la Bourse Projets Jeunes.
- > Accepte de représenter les intérêts du projet intitulé :

-
- > Certifie que toutes les informations jointes sont sincères et que j'ai pris connaissance et approuvé le règlement du dispositif.
 - > Accepte de recevoir, au nom du ou des porteurs du projet, la bourse qui pourrait lui (leur) être attribuée.
 - > S'engage à :
 - utiliser la bourse uniquement pour la réalisation du projet présenté au jury
 - présenter un bilan du projet à la commission jeunesse.
 - restituer les sommes perçues dans le cas où le projet ne pourrait être réalisé

Fait à, le.....

Signature

Nous soussignés(es) co-équipiers du projet : {Nom et prénom des co-équipiers}

.....
.....
.....
.....

Nous nous engageons auprès du porteur de projet pour la réalisation de celui-ci dans les conditions du règlement.

Fait à, le.....

Signature(s)



Attestation sur l'honneur du majeur responsable pour les mineurs



Je soussigné(e) :

Nom Prénom

> En tant que majeur responsable accepte de représenter les intérêts du ou des porteurs du projet intitulé :

.....

> A ce titre, je m'engage à respecter le règlement et l'ensemble des étapes du dispositif Bourse Projets Jeunes.

> J'accepte de recevoir, au nom du ou des porteurs du projet, la bourse qui pourrait lui (leur) être attribuée.

> Je m'engage à ce que l'aide financière serve à l'usage exclusif du projet.

Fait à le

Signature

Autorisation pour les candidats mineurs

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Autorise ma fille, mon fils

Après lecture du dossier joint à participer au projet.

Fait à le

Signature